

AUTRICHE – Zone sans OGM – La Haute Autriche fait appel

Par Eric MEUNIER

Publié le 22/12/2003

Le gouvernement régional de la Haute Autriche a annoncé, début novembre, qu'il ferait appel de la décision du 2 septembre 2003 de la Commission européenne lui interdisant de se déclarer « zone sans OGM » (cf. Inf'OGM n°45). La Haute Autriche mentionnera dans son réquisitoire les résultats des études britanniques démontrant l'impact des OGM sur la biodiversité. Par ailleurs, le gouvernement estime que la structuration de son agriculture (petites parcelles et beaucoup de producteurs biologiques) est un élément important pour justifier sa décision. En parallèle à l'initiative de la Haute Autriche et de la Toscane, un appel pour le droit aux régions européennes à se déclarer sans OGM a été élaboré et signé par les huit régions suivantes : Aquitaine, Pays Basque, Limousin, Marche, Salzburg, Schleswig-Holstein, Thrace-Rodopi, et Pays de Galle. Un réseau de régions sans OGM se construit sur la base de cet appel.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/autriche-zone-sans-ogm-la-haute-autriche-fait-appel/